



Willard Riley <willard.r.riley@gmail.com>

FW: Message important - Assurance responsabilité civile des administrateurs et dirigeants

1 message

Claire Mondou <claire.mondou@gmail.com>

12 October 2017 at 21:52

To: Ivan Reede <ivanareede@gmail.com>, Willard Riley <willard.r.riley@gmail.com>

Bonjour Ivan & Will,

Changement apporté à la police d'assurance responsabilité civile.

Claire

From: Bureau FHOSQ [mailto:info@fhosq.org]**Sent:** September 27, 2017 1:47 PM**To:** claire.mondou@gmail.com**Subject:** Message important - Assurance responsabilité civile des administrateurs et dirigeantswww.fhosq.org

2017-09-27

Merci de prendre note de cette modification importante concernant l'assurance responsabilité civile des administrateurs et dirigeants



REGROUPEMENT
Loisirs et Sport
du Québec



CENTRE
québécois de services
aux associations
Une initiative du RLSSQ

Information générale
Tél. : 514 252-3000
www.loisirsport.qc.ca
info@loisirsport.qc.ca

Direction générale
Tél. : 514 252-3126
télééc. : 514 252-7156
1 800 932-3735 # 0

Assurance
responsabilité
Tél. : 514 252-3000 # 3528
télééc. : 514 252-0242
1 800 932-3735 # 2

Gestion financière
Service de paie
Tél. : 514 252-3127
télééc. : 514 252-3142
1 800 932-3735 # 6

Service
juridique
Tél. : 514 252-3137
télééc. : 514 252-0242
1 800 932-3735 # 4

Imprimerie
Infographie
Tél. : 514 252-3136
télééc. : 514 252-7899
1 800 932-3735 # 7

Service
informatique
Tél. : 514 252-3000 # 3999
télééc. : 514 252-7156
1 800 932-3735 # 9

Ressources humaines
Assurances collectives
Tél. : 514 252-3128
télééc. : 514 252-7156
1 800 932-3735 # 1

Ressources matérielles
Approvisionnement
Tél. : 514 252-3149
télééc. : 514 252-3254
1 800 932-3735 # 8

Voyages
Loisirs
Tél. : 514 252-3129
télééc. : 514 252-5537
1 800 932-3735 # 5

Boutique
en ligne
www.associationsquebec.qc.ca

4545, av. Pierre-De Coubertin
Montréal QC H1V 0B2

Message important Pour action immédiate

SVP REMETTRE À LA
DIRECTRICE GÉNÉRALE
OU AU DIRECTEUR GÉNÉRAL

OBJET : **Modification importante concernant l'assurance
Responsabilité civile des administrateurs et dirigeants**

Madame Chantal Isabelle
directrice générale
Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec
4545, av. Pierre-de Coubertin
Montréal (Québec) H1V 0B2

Madame,

Nous désirons vous informer que le Regroupement a procédé à un changement d'assureur relativement à la police d'assurance responsabilité civile des administrateurs et dirigeants. La police venant à échéance le 30 septembre prochain, nous avons retenu l'offre de **La Compagnie d'assurance *AIG du Canada***, l'une des plus importantes organisations d'assurance au monde.

Ce changement d'assureur implique que vous preniez connaissance des informations suivantes et que vous les transmettiez à tous vos membres corporatifs, car elles ont des implications juridiques :

- Contenu de la protection**
Nous avons négocié des protections d'assurances similaires à celles offertes par *La Garantie Compagnie d'Amérique du Nord*.
- La date d'entrée en vigueur**
Le contrat d'assurance de **La Compagnie d'assurance *AIG du Canada***, entrera en vigueur à partir de 0 h 1 le 1^{er} octobre 2017.

La Compagnie d'assurance *AIG du Canada*
2000 avenue McGill College, 9^e étage
Montréal, QC. H3A 1H3

3. Date limite pour transmettre vos réclamations

Si vous, vos instances régionales ou locales avez des réclamations qui n'ont pas encore été signalées à l'assureur actuel soit *La Garantie Compagnie d'Amérique du Nord*, il est obligatoire en vertu des termes du contrat d'assurance souscrit de les soumettre à notre courtier **BFL CANADA risques et assurances Inc. au plus tard le 29 septembre 2017** à défaut de quoi elles pourraient être refusées par le nouvel assureur.

On entend notamment par réclamation :

Un avis écrit de toute partie indiquant qu'elle a l'intention de tenir l'assuré responsable de dommages-intérêts causés par un acte répréhensible;

Une poursuite civile contre tout assuré réclamant des dommages-intérêts en raison d'un acte répréhensible.

À cet effet, veuillez communiquer avec :

M. Pierre Labelle
Service des réclamations de BFL Canada
Téléphone : 514 905-4339
Courriel : plabelle@bflcanada.ca

4. Vous devez prendre action

Étant donné l'obligation mentionnée au point 3, **vous devez aviser sans délai** toutes vos instances régionales et locales – dont vous trouverez annexée à cette lettre la liste que nous avons dans nos dossiers – afin de les informer du changement d'assureur ainsi que de la date limite pour présenter une réclamation, soit le 29 septembre 2017.

5. Personne-ressource chez le courtier

BFL Canada risques et assurances inc. demeure le courtier au risque. La personne-ressource est toujours la même, soit :

Madame Roxanne Jobin
514 905-4335
rjobin@bflcanada.ca

Une fois le renouvellement de l'assurance responsabilité des administrateurs et dirigeants complété, le libellé de la nouvelle police d'assurance apparaîtra sur le site Internet du RLSQ, dans la section des assurances. D'ici là, si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec la soussignée au 514 252-3000 poste 3528 ou par courriel à lcharbonneau@loisirsport.qc.ca

Veuillez recevoir, cher membre, mes salutations cordiales.



Lise Charbonneau, II.b.
Gestionnaire de risques/ assurances

Télécharger la lettre

Augmentation du tarif d'assurance

Nous venons tout juste d'être informés par le service juridique du Regroupement loisir et sport du Québec que la couverture d'assurance pour les **administrateurs et dirigeants** passera aux mains d'une nouvelle compagnie d'assurances en date de ce 1^{er} octobre 2017.

Cette couverture, qui était offerte gratuitement à tous les adhérents à l'assurance responsabilité civile des **organismes**, nous sera dorénavant facturée par le RLSQ. Ce montant, quoique minime et abordable en comparaison des prix du marché (ce type de couverture est généralement offert à plus de 800\$/an en sus de la couverture de l'organisme) nous **oblige à faire passer le tarif d'assurance de la FHOSQ de 175\$ à 250\$** annuellement.

Ce nouveau montant sera facturé à tous les adhérents à compter du **1er décembre 2017**, date du renouvellement annuel de la couverture d'assurance des organismes, et comprendra toujours la couverture d'assurance des administrateurs et dirigeants.

Nous sommes sincèrement désolé de cette situation hors de notre contrôle et nous vous remercions à l'avance de votre compréhension.

À mettre à votre agenda :

30 septembre 2017 : Date limite pour [soumettre sa candidature](#) pour un poste au sein du conseil d'administration de la FHOSQ

21 octobre 2017: Assemblée générale annuelle de la FHOSQ

15 janvier 2018 : Date limite d'inscription pour le Concours solistes et petits ensembles et pour le Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec.

13 au 15 avril 2018 : Concours solistes et petits ensembles de la FHOSQ

17 au 20 mai 2018 : Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec

Dernières nouvelles

LA FHOSQ PARTAGE AVEC PLAISIR LES NOUVELLES DE SES MEMBRES!

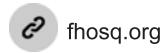
Visitez notre site web pour connaître tous les détails

- [EN MANCHETTE](#)
- [Le Conservatoire de musique de Montréal célèbre ses 75 ans! Dévoilement de la saison 2017-2018](#)
- [Concert de l'Union musicale de Lanaudière](#)
- [Concert de l'Orchestre symphonique des jeunes de Montréal](#)
- [L'Harmonie de la Seigneurie des Mille-Îles recherche un\(e\) assistant\(e\) au directeur musical](#)



Vous recevez ce courriel car vous avez donné votre accord pour recevoir des informations de la
Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec.

Informations: info@fhosq.org - © 2017 <http://fhosq.org>



Copyright © 2017 FHOSQ.org, Tout droit réservé

Vous voulez changer la façon dont vous recevez ces courriels?
Vous pouvez mettre à jour vos préférences ou vous désabonnez

MailChimp